

Procès-verbal de la 5^e AG de l'ACGR 2021 – par courrier

La situation sanitaire due au covid-19 et la prolongation des mesures de protection de la population ont contraint le comité de l'ACGR à annuler les assemblées générales 2020 et 2021, de même que toutes les manifestations prévues durant ces deux années.

La 5^e assemblée générale a eu lieu par courrier. Nous vous communiquons ci-après le résultat des votes :

Nombre de bulletins délivrés : 125

Nombre de votants : 49 votants (y compris les membres du comité)

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2019	Oui	Non
Approuvez-vous le procès-verbal de la 4 ^e assemblée générale du 9 mai 2019 ?	49	00

2. Rapports annuels du président	Oui	Non
Approuvez-vous les rapports annuels 2019 / 2020 du président ?	49	00

3. Comptes 2019 / 2020, rapport des réviseurs / décharge au comité	Oui	Non
Approuvez-vous les comptes 2019 / 2020, le rapport des réviseurs et acceptez-vous de donner décharge au comité ?	49	00

4. Budgets 2021 / 2022	Oui	Non
Approuvez-vous les budgets 2021 / 2022 ?	49	00

5. Elections : membres du comité

La durée d'un mandat au comité est de trois ans. Cette période étant atteinte, le comité doit être réélu pour un nouveau mandat.

Le vice-président Frédy Roos et le secrétaire Bernard Kolly ne se remettent plus à disposition pour un troisième mandat. Les autres membres du comité, à savoir Benjamin Brülhart, président, Jean-Marie Brügger, caissier, Mojca Noser, Fredy Charrière et Patrice Cotting, acceptent d'être réélus. Léon Vonlanthen, représentant du conseil de fondation FMSP, est, selon les statuts, membre permanent du comité de l'ACGR sans être élu.

	Oui	Non
Acceptez-vous la réélection de Benjamin Brülhart, Jean-Marie Brügger, Mojca Noser, Fredy Charrière et Patrice Cotting ?	49	00

6. Elections : vérificateurs des comptes	Oui	Non
Acceptez-vous les nominations de MM. Claude Brodard et Charles Baltensperger en qualité de vérificateurs des comptes ?	49	00

Tous les postes ont été approuvés par 49 voix, sans aucune opposition.

Le comité adresse un grand merci aux membres qui ont renvoyé leur bulletin de vote dûment rempli. Il a été très sensible aux remerciements et aux mots d'encouragement qui lui ont été adressés pour son travail et son dévouement en vue d'assurer la pérennité de ce château.

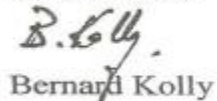
Il remercie également celles et ceux qui se sont déjà acquittés de leur cotisation, car c'est notamment grâce à ce précieux soutien financier que l'association peut organiser des manifestations artistiques et culturelles.

Le président rappelle que si vous êtes intéressé(e) par une fonction au sein du comité, vous pouvez prendre contact avec lui, tél. 079 409 28 72.

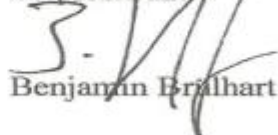
La 6e assemblée générale de l'Association des Amis du Château de la Grande Riedera aura lieu le **jeudi 17 mars 2022, à 20h00 au château.**

Association des Amis du château de la Grande Riedera

Le secrétaire


Bernard Kolly

Le président


Benjamin Brühlhart

Le Mouret, le 30 juin 2021